

Le 3 septembre 2014

Une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Canton de Stanstead tenue le **TROISIÈME jour du mois de septembre de l'an deux mille QUATORZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

**SONT PRÉSENTS:** Mesdames Gaétane Gaudreau Langlois et Janet Cooper et messieurs George C. Atkin, Dany Brodeur, Pierre Martineau et Christian Laporte

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Monique Pépin, est également présente conformément aux dispositions de la *Loi du Code Municipal*.

Il y a douze (12) personnes dans l'assistance.

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Madame Francine Caron Markwell, procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

2014-09-886

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur  
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu à l'unanimité*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2014-09-887

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI

*Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper  
Il est résolu à l'unanimité*

**QUE** les procès-verbaux du 6 et du 27 août et 2014 soient adoptés tel que déposés.

**ADOPTÉE**

### 4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

Madame Francine Caron Markwell fait un suivi au sujet des questions et commentaires apportés lors de la séance régulière du mois dernier.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Madame Roberge - demande des explications pourquoi nous n'avons pas obtenu des fonds pour la politique familiale et seulement pour la politique MADA.

Madame Roberge désire remercier le conseil des réparations qui ont été fait au parc Thayer.

Monsieur Nault demande que le chemin Marcoux soit réparé à deux endroits qui sont très problématiques (ventre de boeuf) il ne peut, au printemps apporter sa roulotte car le chemin n'est pas passable.

Au coin du chemin Gendron et Alger, il serait important que les gens de la voirie coupe les arbres - triangle de visibilité aussi au coin de Brown's Hill et Amy.

## **6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La secrétaire d'assemblée dépose la liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis**

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport de l'inspecteur en bâtiment du mois courant. Copie du rapport a été remis au conseil qui en prend acte.

### **7.2 Dépôt du Rapport d'Inspection forestière**

La secrétaire d'assemblée dépose le dernier rapport de l'inspecteur forestier et le conseil en prend acte.

### **7.3 Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme**

Il y a eu une séance le 12 août 2014, le rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

## **8. TRANSPORTS - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

2014-09-888

### **8.1 Pont chemin René - appel d'offres - tablier du pont**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité se doit d'effectuer une réfection et une installation d'un tablier temporaire sur le chemin René;

**CONSIDÉRANT QUE** la réfection entrainera la fermeture de ce chemin pour une journée complète;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil demande à la directrice générale par intérim de voir à la préparation et l'expédition de l'appel d'offre sur SEAO et que les soumissions seront ouverte le 22 septembre 2014 à 10 h.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil demande à ce que le comité de sécurité civile se penche sur l'élaboration du plan à effectuer pour cette journée de fermeture du chemin.

**QUE** le conseil octroiera le contrat à une séance spéciale qui sera tenue ultérieurement.

**ADOPTÉE**

2014-09-889

### **8.2 Appel d'offre réfection du bureau municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** suite au dépôt du rapport de la compagnie St-Georges, Structures et Génie Civil la municipalité se doit d'effectuer des travaux de réfection de son édifice ;

**CONSIDÉRANT QUE** le rapport mentionne que l'analyse du plancher montre que certaines solives et poutres de plancher n'ont pas la capacité pour supporter les charges spécifiées pour des bureaux selon le Code National du Bâtiment 2005;

**CONSIDÉRANT QUE** les renforts proposés pour permettre aux éléments d'atteindre une capacité suffisante pour supporter les charges spécifiées par le Code National du Bâtiment seront des renforts spécifiques pour les éléments pourris en plus des renforts généraux sur les solives et poutres ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces renforts assureront la sécurité des occupants en plus d'atteindre un niveau de conformité plus acceptable;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil demande à la directrice générale par intérim de voir à la préparation et l'expédition de l'appel d'offre par invitation et que les soumissions seront ouverte le 22 septembre 2014 à 11 h.

**ADOPTÉE**

2014-09-890

**8.3 Glissières de sécurité - appel d'offres**

**ATTENDU QUE** la municipalité se doit de voir à soit l'installation ou encore le remplacement de certaines glissières de sécurité sur certains chemins de la municipalité;

- Chemin Magoon Point
  - Au niveau du ponceau 2579
  - GSR sur poteaux d'acier standard sans bloc face de lisse avancé 110.49
  - GSR sur poteau d'acier de 8 pieds sans bloc 34.29
  - Bout rond tampon traitement de l'extrémité
  - avec système d'ancrage complet 1
  - Dispositif d'extrémité sans déviation latéral de type 2 1
- Chemin Merrill - quatre endroits
  - 1) Numéro civique 1167
    - Côté droit
    - Dispositif d'extrémité avec déviation latéral de type 1
    - déviation max de 900 mm 1
    - GST sur poteau de bois à 1,9 ml c/c avec bloc 53.34
    - Bout effilé avec système d'ancrage complet 1
  - 2) Numéro civique 1247
    - Dispositif d'extrémité sans déviation latéral de type 2 1
    - GSR sur poteaux de bois à 1,9 ml c/c avec bloc 53.34
    - Bout effilé avec système d'ancrage complet 1
  - 3) Chemin Merrill
    - Dispositif d'extrémité sans déviation latéral de type 2 1
    - GSR sur poteaux de bois à 1,9 ml c/c avec bloc 95.25
    - Bout effilé avec système d'ancrage complet 1
    - Enlèvement et récupération des glissières existantes 64.67
  - 4) Ponceau 2544
    - Enlèvement et récupération des glissières existantes 45.72
    - Réinstallation des glissières récupérées sur poteaux
    - d'acier usagé sans bloc face de lisse 45.72
    - Dispositif d'extrémité avec déviation latéral de type 1
    - déviation max de 900 mm usagé 1
    - Bout effilé avec système d'ancrage complet usagé 1

**ATTENDU QUE** la soumission doit être déposée au plus tard le 22 septembre 2014 avant 10 h 30 au bureau municipal situé au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil demande des soumissions pour l'achat et l'installation de glissières de sécurité;

**QUE** les soumissions cachetées soient reçues au bureau municipal au plus tard le 22 septembre 2014 avant 10 h 30 et que les soumissions cachetées reçues seront ouvertes à 10 h 45 la même journée.

**QUE** l'adjudication du contrat pourra être accordée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

**QUE** le conseil demande que ces glissières de sécurité soient installées avant l'hiver.

**ADOPTÉE**

2014-09-891

**8.4 Contrat de déneigement des chemins d'hiver secteur A**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres pour un contrat d'entretien d'hiver des 28,92 kilomètres des chemins municipaux du secteur A;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'attribution des contrats municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'appel d'offres a été publié sur le site SEAO ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a publié son annonce dans le journal La Tribune qui est diffusé sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été ouvertes publiquement le 28 août à 14 h 15;

**CONSIDÉRANT QU'**après l'étude de conformité monsieur Christopher Hatch a soumis le prix de 310 431,62 \$ taxes en sus pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour le secteur A;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur A à la firme Christopher Hatch au montant 310 431,62 \$ pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

**ADOPTÉE**

poste de dépenses : 02 330 01 443

2014-09-892

**8.5 Contrat de déneigement des chemins d'hiver secteur B**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres pour un contrat d'entretien d'hiver des 28,94 kilomètres des chemins municipaux du secteur B;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'attribution des contrats municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'appel d'offres a été publié sur le site SEAO ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a publié son annonce dans le journal La Tribune qui est diffusé sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 28 août à 14 h 30;

**CONSIDÉRANT QU'**après l'étude de conformité la firme Entreprises P.S. Roy Inc. a soumis le prix de 394 926,32 \$ pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour le secteur B;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur B à la firme Entreprises P.S. Roy Inc. au montant 394 926,32\$ pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

**ADOPTÉE**

poste de dépenses : 02 330 01 443

2014-09-893

### **8.6 Contrat de déneigement des chemins d'hiver secteur C**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres pour un contrat d'entretien d'hiver des 25,81 kilomètres des chemins municipaux du secteur C;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'attribution des contrats municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'appel d'offres a été publié sur le site SEAO ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a publié son annonce dans le journal La Tribune qui est diffusé sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 28 août à 14 h 15;

**CONSIDÉRANT QU'**après l'étude de conformité la firme Entreprises P.S. Roy Inc. a soumis le prix de 352 213,14 \$ pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 pour le secteur C;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur C à la firme Entreprise P.S. Roy au montant 352 213.14 \$ pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 330 01 443

2014-09-894

### **8.7 Déneigements des immeubles municipaux - Partie 1**

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des soumissions pour le déneigement des immeubles municipaux pour la saison 2014-2015 soit la partie 1 Georgeville ;

**La partie Georgeville:**

#### **PARTIE 1:**

- Caserne d'incendie sur le Chemin Channel, situé au 312 chemin Channel;
- Chemin Heath et l'accès à la Station d'épuration de Georgeville;
- Stationnement du Carré Copp;
- L'accès aux bornes sèches (2) du stationnement du centre communautaire de Georgeville;
- De l'intersection Magoon Point et Camber au 1280, Magoon Point;
- Tour de communication, situé sur le chemin Sheldon;
- La section Sud du Chemin Noël, soit à partir du 641 Chemin Noël au 581 Chemin Noël pour une distance approximative de 0,3 km;
- La virée sur le Chemin Noël;
- Chemin Landreville pour une distance approximative de 0.12 km.

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été expédiées à différents fournisseurs;

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été reçues au bureau municipal, le 29 août 2014 pour être ouverte à 11 h;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin  
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat à la firme Stéphane Saint-Pierre au montant de 6 650 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 330 02 443

2014-09-895

### **8.8 Déneigements des immeubles municipaux - Partie 2**

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des soumissions pour le déneigement des immeubles municipaux pour la saison 2014-2015 soit la partie Fitch Bay;

**La partie Fitch Bay:**

PARTIE 2:

- Les deux entrées et le stationnement de l'Hôtel de Ville;
- Caserne des pompiers de Fitch Bay, situé au 840, chemin Sheldon;
- Station d'épuration des eaux usées de Fitch Bay à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures;
- Station de pompage jusqu'à 20 pieds de la génératrice en direction de la borne sèche et incluant la borne sèche;
- Parc Forand sur une largeur de 20 pieds;
- Partie du chemin Ridgewood menant au pont couvert.

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été expédiées à différents fournisseurs;

**ATTENDU QUE** les soumissions ont été reçues au bureau municipal, le 29 août 2014 pour être ouverte à 11 h;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat à la firme François Côté au montant de 4 370 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 330 02 443

2014-09-896

### **8.9 Creusage de fossés**

**ATTENDU QUE** le Canton de Stanstead prévoit le creusage des fossés sur certains de ses chemins municipaux selon les directives de l'inspecteur en voirie;

**ATTENDU QUE** la soumission doit être déposée au plus tard le 22 septembre 2014 avant 13 h au bureau municipal situé au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller George C. Atkin  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil demande des soumissions pour le creusage de fossés sur certains chemins de la municipalité.

**QUE** les soumissions cachetées soient reçues au bureau municipal au plus tard le 22 septembre 2014 avant 13 h et que les soumissions cachetées reçues seront ouvertes à 13 h 05 la même journée.

**QUE** l'adjudication du contrat pourra être accordée lors de la prochaine séance du conseil municipal.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 320 05 521

2014-08-897

### **8.10 Remplacement et/ou réparation de ponceaux**

**ATTENDU QUE** le Canton de Stanstead prévoit la réparation et/ou le remplacement de ponceaux sur certains de ses chemins municipaux selon les directives de l'inspecteur en voirie;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil a demandé des soumissions pour le remplacement et/ou la réparation de ponceaux sur certains chemins de la municipalité.

**QUE** le conseil octroie le contrat à la firme Excavation Renaud Bélanger Inc. au montant tel que décrit ici-bas taxes en sus.

- Taux horaire de la pelle 90,00 \$
- Taux horaire camion 80,00 \$
- Grandeur du godet 0,75 m. cubes
- Prix gravier / tonne 19,27 \$ MG20 A
- Prix gravier / tonne 17,27 \$ MG20 B
- Prix gravier / tonne 15,00 \$ Brut
- Prix pierre 4-8 / tonne 22,12 \$

**ADOPTÉE**  
de dépenses: 02 320 16 521

2014-08-898

### **8.11 Rapiéçage d'asphalte**

**ATTENDU QUE** le Canton de Stanstead prévoit le rapiéçage d'asphalte sur certains de ses chemins municipaux selon les directives de l'inspecteur en voirie;

**ATTENDU QUE** des soumissions pour le rapiéçage d'asphalte sur certains chemins de la municipalité ont été demandées;

**ATTENDU QUE** la soumission a été déposée le 2 septembre 2014 avant 10 h au bureau municipal situé au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead;

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat à la firme Pavage du Jour au montant de 6 200 \$ taxes en sus.

**QUE** ceci inclue aussi la réfection des dommages causés à la propriété situé au 464 chemin Narrows.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 320 18 521

2014-08-899

### **8.12 Marquage de lignes de rues**

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Stanstead a demandé des soumissions pour le marquage de lignes de rues;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission retenue est de la compagnie Lingco au montant de 3 979,50 \$ taxes en sus;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil se questionnent sur la nécessité de peindre des lignes de rues à ce temps-ci de l'année;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil n'accepte pas la soumission.

**ADOPTÉE**

2014-08-900

### **8.13 Chemin Rider**

**CONSIDÉRANT QUE** le Canton de Stanstead a demandé des soumissions pour couper le bois pour élargir le chemin Rider jusqu'au 141 dudit chemin;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission retenue est de la compagnie Arborex au montant de 3000\$ taxes en sus;

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspecteur en voirie avait parlé au voisin qui était intéressé à avoir les arbres;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Moisan de la compagnie Arborex mentionne qu'un chargement de bois de chauffage se vend entre 1 200 \$ à 1 350 \$ et que le bois en question est de qualité;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** la soumission est octroyée à la firme Arborex au montant de 3 000 \$ taxes en sus.

**QUE** pour la disposition du bois le conseil demandera au voisin s'il est intéressé à acheter le bois au prix mentionné ci-haut ou sinon l'offrir à la compagnie.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 320 17 521

2014-08-901

**8.14 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - reddition de comptes 2013**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 127 433 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** la municipalité du Canton de Stanstead informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

**9. TRÉSORERIE**

2014-08-902

**9.1 Approbation des comptes payés**

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conformément au règlement numéro 335-2012 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et la liste des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copies de ces listes ont été distribuées aux membres du conseil et sont jointes aux présentes pour en faire partie intégrante.

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses incompressibles, les dépenses payées pendant le mois sont 181 710,56 \$, le montant net des salaires s'élève à 33 048,79 \$ ;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**



2014-09-903

### 9.2 Approbation des comptes à payer

**CONSIDÉRANT QUE** le total des dépenses à payer pour le mois courant est de 75 624,53 \$;

***Il est proposé par le Conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes à payer dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la personne responsable en effectue le paiement.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: tel qu'indiqué

### 9.3 Rapport des délégations de pouvoir

Les rapports des délégations de pouvoirs de la directrice générale par intérim et du directeur des travaux publics sont déposés auprès des membres du Conseil.

- Directrice générale 306,51 \$
- Inspecteur de voirie 1 400,65 \$

## **10. ADMINISTRATION**

2014-09-904

### 10.1 Conseil sans papier - mandat Neils Jensen

**ATTENDU QUE** le conseil sans papier permet une gestion simple et efficace des réunions des conseils et des comités;

**ATTENDU QUE** pour rendre la salle du conseil sans papier, nous devons procéder à l'étude d'équipement tel que télévision, etc.;

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil autorise la directrice générale par intérim de travailler avec monsieur Neils Jensen pour établir les besoins et de rendre réponse au conseil.

**QUE** les prix obtenus sont pour le budget 2015.

**QUE** les frais de monsieur Jensen seront approuvés par délégation de pouvoir de la directrice générale.

**ADOPTÉE**

2014-09-905

### 10.2 Embauche de l'inspecteur en environnement et bâtiment

**ATTENDU QUE** suite à l'étude des besoins du service d'urbanisme, il est jugé que nous devons embaucher une personne supplémentaire qui sera connu à titre d'inspecteur en environnement et bâtiment;

**ATTENDU QUE** la municipalité est dotée de deux lacs, soient Lovering et Memphrémagog ainsi que la Baie Fitch sans compter maintes rivières et ruisseaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'est aussi dotée d'un comité consultatif en environnement ;

**ATTENDU QUE** les attentes en environnement sont grandissantes;

**ATTENDU QUE** le poste est permanent cependant, une évaluation du travail sera réalisé après six mois en poste;

**ATTENDU QU'**un comité de sélection sera formé pour embaucher le nouvel inspecteur soit la directrice générale par intérim Monique Pépin, la mairesse

Francine Caron Markwell, le conseiller Christian Laporte et l'inspecteur en bâtiment Dominic Gauthier;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil autorise la directrice générale par intérim, avec le comité de sélection, d'embaucher le nouvel inspecteur et de faire rapport au conseil.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 190 00 522

2014-09-906

### **10.3 Achat de chaises**

**ATTENDU QUE** plusieurs chaises du bureau doivent être remplacées;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu la soumission de Surplus MFG JPM pour trois chaises ajustables au prix de 260 \$ / chaque taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil autorise l'achat et le paiement de ces chaises au montant de 780 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: immobilisation

## **11. HYGIÈNE DU MILIEU**

2014-09-907

### **11.1 Contrat matières résiduelles**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres pour un contrat de cueillette, transport et disposition des matières résiduelles, recyclables et organique 2015-2016-2017;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'attribution des contrats municipaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel d'offres a été publié sur le site SEAO ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a publié son annonce dans le journal La Tribune qui est diffusé sur le territoire de la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 28 août à 14 h ;

**CONSIDÉRANT QU'**après l'étude de conformité la firme Stanley & Dany Taylor Transport Inc. a soumis le prix de 392 262,19 \$ taxes en sus pour le contrat des matières résiduelles;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil octroie le contrat pour cueillette, transport et disposition des matières résiduelles, recyclables et organiques 2015-2016-2017 à la firme Stanley & Dany Taylor Transport Inc. au prix ci-haut mentionné taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses:02 451 10 446  
02 451 14 446  
02 451 20 446  
02 451 24 446  
02 452 10 446

## 12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2014-09-908

### 12.1 Ordinateur - chef pompier

**ATTENDU QUE** le service incendie requiert une tablette informatique pour effectuer le travail et ainsi avoir les informations de la municipalité à la portée de la main ;

**ATTENDU QUE** la municipalité retient la soumission de PG Solutions pour l'achat de cet ordinateur ainsi que l'inclusion des logiciels première ligne, la suite office et le logiciel de JP Cadrin;

**ATTENDU QUE** le coût pour l'achat d'une tablette Panasonic toughpad est de 3 475 \$ plus les items suivants:

- |   |        |
|---|--------|
| • Duplicateur de ports                  | 345 \$ |
| • Étui pour tablette                    | 155 \$ |
| • Batterie longue durée 9 cell          | 190 \$ |
| • Garde-coin pour batterie longue durée | 30 \$  |
| • License Première ligne                | 0 \$   |
| • Préparation et configuration tablette | 250 \$ |

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le Conseiller George C. Atkin  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le Conseil autorise l'achat et le paiement de cet ordinateur à raison de 4 195 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: immobilisation

2014-09-909

### 12.2 Radios - pompiers

**ATTENDU QUE** le chef pompier a rencontré la compagnie Communication Plus pour effectuer l'évaluation du système de communication ;

**ATTENDU QUE** le technicien se rend sur place pour faire l'évaluation, cependant il y a des frais de 75 \$ de l'heure pour ses services;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le Conseil autorise la dépense estimée à 5 heures à raison de 75 \$ de l'heure pour un montant de 375 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses:02 220 00 419

2014-09-910

### 12.3 Adoption du plan de sécurité civile révisé

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont les autorités responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** par sécurité civile on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité du Canton de Stanstead désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan de sécurité civile de la municipalité du Canton de Stanstead a été rédigé en 2013 en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile* ;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan a été « mis à jour » en 2014, que de nouveaux fascicules opérationnels ont été produits et seront distribués aux membres de l'OMSC et que les pages corrigées seront transmises aux détenteurs du plan ;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

D'adopter le plan municipal de sécurité civile « mis à jour » du Canton de Stanstead.

De transmettre copie de la résolution à la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie.

**ADOPTÉE**

copie: [catherine.otis@misp.gouv.qc.ca](mailto:catherine.otis@misp.gouv.qc.ca)

2014-09-911

**12.4 Détecteur de gaz - cours pour pompiers et employés de la voirie**

**ATTENDU QUE** la municipalité possède un détecteur de gaz;

**ATTENDU QU'**il serait approprié que des pompiers et les employés soient entraînés à utiliser cette pièce d'équipement;

**ATTENDU QUE** cette machine doit être calibrée et que le prix pour la calibration est de 91 \$ plus les frais de transport pour le retour estimé à 10 \$, taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le Conseil demande à son employé Michel Massé d'organiser cette formation auprès du fournisseur.

**QUE** les employés du département d'incendie ont mentionné que les dates retenues sont soit le 17 ou le 23 septembre prochain dès 18 h.

**QUE** la calibration de la pièce d'équipement est de 91 \$ taxes en sus plus les frais de retour estimé à 10 \$.

**ADOPTÉE**

poste de dépenses:02 220 00 454  
poste de dépenses:02 320 00 454  
poste de dépenses:02 320 00 526

2014-09-912

**12.5 Fin de mandat du chef Alex Bernais**

**ATTENDU QUE** le chef pompier nous a remis sa démission en date du 30 mai 2014;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a effectué la nomination du nouveau chef;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le Conseil remercie monsieur Bernais pour son dévouement pendant toutes les années qu'il a été chef.

**QUE** le conseil termine officiellement l'emploi de monsieur Alex Bernais le 30 septembre 2014.

**ADOPTÉE**

2014-09-913

**12.6 Soirée reconnaissance**

**ATTENDU QUE** le Conseil désire souligner le départ de monsieur Alex Bernais à titre de chef pompier du Canton de Stanstead;

**ATTENDU QUE** le conseil désire inviter monsieur et madame Alex Bernais à se joindre aux membres du conseil pour un souper au mois d'octobre;

**ATTENDU QUE** les frais du souper sont à la charge de la municipalité;

**ATTENDU QUE** les frais du souper pour les conjoints des élus sont à la charge respective des membres du conseil;

**ATTENDU QUE** le conseil achètera du vin pour le souper;

**ATTENDU QUE** le conseil désire offrir un cadeau en guise de remerciement;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil désire aussi inviter monsieur et madame Bryan Wharry ainsi que monsieur et madame Malcolm Flanders;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil autorise les frais pour le souper, le vin ainsi que les frais pour le cadeau offert à monsieur Bernais.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: surplus

2014-09-914

**12.7 Achat d'ouvre porte de garage automatique (Fitch Bay) et receveur émetteur (Georgeville)**

**ATTENDU QUE** le service d'incendie a demandé à ce que l'on installe deux ouvre porte de garage automatique à la caserne de Fitch Bay;

**ATTENDU QUE** pour des raisons de sécurité et de temps réponse, cette demande est justifiée;

**ATTENDU QUE** nous devons aussi avoir recours au service d'un électricien pour installer une prise de courant;

**ATTENDU QUE** le prix soumis par Portes de Garage Ruel et Fils est de 1 750 \$ taxes en sus;

**ATTENDU QUE** le prix estimé pour l'électricien est de 300 \$, taxes en sus.

**ATTENDU QUE** le prix soumis par Portes de Garage Ruel et Fils est de 495 \$ pour deux émetteurs et deux receveurs, taxes en sus;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller George C. Atkin  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le Conseil autorise l'achat, le paiement et la réfection par l'électricien au prix mentionné de 2 545 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: immobilisation-

**12.8 Dépôt du Rapport du service d'incendie**

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'incendie pour la période du 6 août au 31 août inclusivement et le conseil en prend acte.

2014-09-915

**12.9 Utilisation de gyrophares verts - pompiers temps partiels**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie d'incendie Massawippi a adopté la résolution 17-05-45;

**CONSIDÉRANT QU'**il est souhaitable de diminuer le temps de réponse des services d'urgence, notamment dans les municipalités qui n'ont pas de pompiers permanents;

**CONSIDÉRANT QU'**un gyrophare vert permettrait d'identifier rapidement les intervenants en situation d'urgence et les rendrait plus visibles à longue portée, spécialement le soir et la nuit;

**CONSIDÉRANT QU'**ailleurs au Canada, plusieurs provinces, dont l'Ontario, permettent déjà aux pompiers volontaires de se servir de ce type de gyrophare;

**CONSIDÉRANT QU'**un regroupement milite afin de permettre l'utilisation d'un gyrophare vert au Québec dans les situations d'urgence et qu'il entend poursuivre ses représentations jusqu'à ce qu'il obtienne gain de cause;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ces revendications auprès de L'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence;

**EN CONSÉQUENCE :**

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** ce conseil municipal appuie la Régie Incendie Massawippi dans cette démarche auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence.

**QUE** ce conseil municipal invite la MRC de Memphrémagog ainsi que les autres municipalités à appuyer cette démarche.

**ADOPTÉE**

**13. LOISIRS ET CULTURE**

2014-09-916

**13.1 Autorisation de signature d'une entente ave la Marina Fitch Bay**

**ATTENDU QUE** la Marina de Fitch Bay a demandé à la municipalité l'autorisation de stationner les automobiles supplémentaires de son commerce pendant la période des vacances;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le Conseiller George C. Atkin  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil demande à la directrice générale par intérim de voir à préparer l'entente et autorise la mairesse madame Francine Caron Markwell et la directrice générale par intérim à signer l'entente avec la Marina Fitch Bay.

**ADOPTÉE**

2014-09-917

**13.2 Soumission - conception des panneaux d'information et des dépliants**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Hélène Hamel notre agente de développement communautaire a présenté au comité de loisirs des propositions pour l'achat de panneaux et de dépliants ;

**CONSIDÉRANT QUE** le but de ces achats est que suivant le plan de développement économique, la municipalité désire attirer les touristes et pour ce faire, exposer la richesse patrimoniale du Canton de Stanstead;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité avait effectué une consultation publique et que les citoyens avaient demandé de mettre en valeur la beauté naturelle et le patrimoine du Canton, d'identifier les lieux d'une manière à ce que les citoyens et touristes pourront en profiter;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix retenu pour les panneaux est de la compagnie Comma au montant de 2 826 \$ taxes en sus;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix retenu pour les dépliants est de la compagnie Comma au montant de 2 456 \$ taxes en sus;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le Conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu à l'unanimité***

**QUE** le conseil autorise l'achat et le paiement de ces panneaux et dépliants au montant de 5 282 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE**  
poste de dépenses: 02 620 00 330

#### **14. VARIA**

#### **15 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame Roberge demande des explications pour l'entente avec la Marina Fitch Bay.

Monsieur Roger Ricard demande des explications pour les contrats de déneigements.

Madame Frenière demande des questions concernant le conseil sans papier.

**2014-09-918**

#### **16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par la Conseillère Gaétane Gaudreau Langlois, il est 20 h 15.

**ADOPTÉE**

---

**Francine Caron Markwell,  
Mairesse**

---

**Monique Pépin,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim**

Je, Francine Caron Markwell, mairesse de la municipalité du Canton de Stanstead, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.